



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

**Déposé / Reçu le**

Ré-  
a  
Mon  
bel



**\*19017194\***

**21 JAN. 2019**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles  
Greffe

N° d'entreprise : 0443.050.468

**Dénomination**

(en entier) : **I LATINI**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : AVENUE GRANDCHAMPS 133 à 1150 WOLUWE SAINT PIERRE

**Objet de l'acte : NOMINATIONS - TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

Conformément au Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier 2019.

Après délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire prend à l'unanimité des voix la décision suivante:

- D'accepter la nomination de M. Daniele ADINOLFI en tant qu'administrateur à partir de ce jour et pour une durée de six années;
- D'accepter le nomination de M. Massimiliano TORRISI en tant qu'administrateur à partir de ce jour et pour une durée de six années.
- De transférer le siège social de la société à 1150 Woluwe Saint Pierre, Avenue de l'Escrime 124 avec effet immédiat.

Antonio Mastrogiovanni  
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature